



Le 21 mai 2026

Convention pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique à la Région Normandie

La Région Normandie et le FIPHFP, Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique, vont poursuivre leurs actions en faveur des agents en situation de handicap. Une convention a été signée en ce sens, jeudi 21 mai à Caen, par Catherine GOURNEY-LECONTE, Vice-Présidente de la Région Normandie, chargée des affaires générales et des ressources humaines et de Marine NEUVILLE, Directrice du FIPHFP.

Dotée d'une enveloppe de plus de 1,5 million €, cofinancée par la Région (50,53 %) et le FIPHFP (49,47%), cette nouvelle convention d'une durée de quatre ans (2026-2029) permettra de :

- Diversifier le recrutement et sécuriser les parcours professionnels
- Garantir l'équité professionnelle et prévenir les discriminations
- Promouvoir une culture inclusive et valoriser le rôle des managers
- Renforcer l'accessibilité des environnements et des organisations

Ce nouveau cadre vise à renforcer la démarche intégrée et durable d'inclusion engagée par la collectivité.

La Région Normandie emploie près de 475 agents en situation de handicap (soit 9,84 % de l'effectif global contre 8,63% en 2025). Aux côtés du FIPHFP, elle s'engage à poursuivre sa dynamique de recrutement d'apprentis en situation de handicap et à valoriser son engagement en faveur du handicap dès le processus de recrutement, tout en structurant ses actions en faveur du maintien en emploi des agents régionaux. L'accompagnement des agents, managers et collaborateurs RH à la prise en compte du handicap dans leurs actions au quotidien et à la prévention des discriminations fait partie intégrante de la politique RH de la collectivité en faveur du handicap.

Les résultats de la précédente convention 2022-2025 sont significatifs :

- Insertion : 29 recrutements accompagnés, dont 9 apprentis en situation de handicap
- Maintien dans l'emploi : 173 agents accompagnés (aménagement de poste, aides techniques, compensation humaine)
- Sensibilisation : actions régulières auprès des agents et des managers

« Cette nouvelle convention pour quatre ans conclue avec le FIPHFP traduit la poursuite de l'engagement de la Région Normandie en faveur de l'inclusion des travailleurs handicapés. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du déploiement d'une politique moderne des ressources humaines, ambitieuse et innovante visant à améliorer la qualité de vie au travail et le mieux-être des agents. Elle vise à développer en interne une démarche globale de management durable qui crée les conditions de mieux-être, de sécurité, de santé au travail et

d'efficience en agissant tant sur le management, l'environnement de travail, les habitudes de vies ainsi que la mise en œuvre d'actions visant à mieux concilier vie professionnelle et vie privée. » déclare Catherine GOURNEY-LECONTE.

« Si le FIPHFP impulse, oriente et donne les moyens depuis bientôt 20 ans, ce sont les élus, les agents et les cadres de la Fonction publique qui, chaque jour, jouent un rôle essentiel pour faire progresser l'emploi des personnes en situation de handicap. Les conventions que nous signons, sur tout le territoire, sont les témoignages du volontarisme toujours croissant des employeurs publics pour accompagner l'insertion, la formation et le maintien dans l'emploi de ces personnes. Merci de vous engager dans cette démarche d'inclusion. » déclare Marine NEUVILLE.

A propos du FIPHFP

Créé par la loi du 11 février 2005, le FIPHFP agit pour l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap dans les trois versants de la Fonction publique (État, territoriale, hospitalière). Le taux d'emploi dans la Fonction publique a progressé et atteint 6,36 % en 2025.

Géré par la Caisse des Dépôts, le FIPHFP finance des actions innovantes et accompagne les employeurs publics dans leur politique handicap.

 Pour en savoir plus : www.fiphfp.fr | Suivez le FIPHFP sur LinkedIn et X (@FIPHFP).

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales forment un groupe public au service de l'intérêt général et des territoires. Ses domaines d'expertise couvrent les politiques sociales (retraite, handicap, santé), la gestion d'actifs, le financement des entreprises (via Bpifrance) et la Banque des Territoires, qui soutient les projets locaux.

Contacts presse :

Région Normandie : Emmanuelle Tirilly – tel : 02 31 06 98 85 – emmanuelle.tirilly@normandie.fr

FIPHFP :

Blandine Dabrowski - b.dabrowski@agence-cid.fr

Chloé Lemahieu – 06 89 57 84 63 – c.lemahieu@agence-cid.fr